

14 septembre 2021

L'honorable Perrin Beatty, C.P., O.C.
Président et chef de la direction
Chambre de commerce du Canada
1700 - 275 rue Slater
Ottawa, ON K1P 5H9

Monsieur Beatty,

Nous tenons à vous remercier de votre lettre. Comme vous le savez, le Canada possède actuellement la seule économie en décroissance parmi les pays du G7. L'économie des États-Unis croît et s'accélère à 6,6 pour cent et celle du Royaume-Uni à 4,8 pour cent, tandis que l'économie du Canada s'est contractée de 1,1 pour cent au deuxième trimestre. En parallèle, l'inflation a augmenté à 3,7 pour cent, le taux le plus élevé en 20 ans.

Nous devons renverser la situation. Le premier jour complet de la campagne, j'ai publié le Plan de rétablissement du Canada, un plan visant à remettre l'économie canadienne sur la bonne voie. Un gouvernement conservateur va :

- Mettre en œuvre le Plan canadien Hausse d'emplois qui versera jusqu'à 50 % du salaire des nouveaux employés nets pendant six mois après la fin de la subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC).
- Faire du Canada l'économie la plus innovatrice au monde grâce à un régime de boîte à brevets qui offrira des taux d'imposition ultra-compétitifs aux entrepreneurs canadiens, à une refonte du programme de recherche scientifique et de développement expérimental (RS&DE) et à la création d'une agence de recherche avancée pour investir dans les technologies prometteuses.
- Refondre le système fiscal canadien et réduire le fardeau de la réglementation pour faire du Canada le meilleur endroit où investir, fabriquer et implanter une entreprise.
- Fournir du financement et des capitaux d'investissement aux petites entreprises, afin qu'elles puissent prospérer. Notre Prêt pour la relance des PME est en quelque sorte un « super-CUEC » pouvant offrir jusqu'à 200 000 \$ pour aider les petites et moyennes entreprises, avec une dispense de 25 %.
- Créer le Crédit d'impôt pour la relance des PME : un crédit d'impôt de 25 % sur un montant maximal de 100 000 \$ pour que les Canadiens investissent personnellement dans une petite entreprise au cours des deux prochaines années.
- Mettre en place l'Accélérateur canadien d'investissement, qui offrira un crédit d'impôt à l'investissement de 5 % pour tout investissement en capital effectué en 2022 et 2023. 25 000 \$ seront remboursables pour les petites entreprises.

La plateforme complète est consultable sur le site [Web conservateur.ca/plan](http://Web.conservateur.ca/plan). J'invite vos membres à prendre un moment pour prendre connaissance de notre plan.

Les conservateurs du Canada sont déterminés à rebâtir notre économie et à faire équipe avec le secteur privé pour favoriser une relance forte pour tous les Canadiens. Notre priorité absolue est de permettre au plus grand nombre possible de personnes de retrouver de bons emplois, dans toutes les régions du Canada, dans tous les secteurs, le plus rapidement possible.

Je vous prie d'accepter l'expression de mes sentiments distingués,



L'honorable Erin O'Toole
Chef, Parti conservateur du Canada